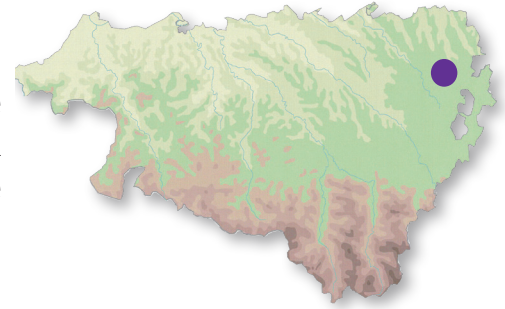




Le site du Manas constitue l'un des derniers grands ensembles de landes humides et landes sèches en contexte de plaine, dans la partie orientale des Pyrénées-Atlantiques. Sa diversité floristique et faunistique en fait un site remarquable et majeur sur le territoire.



## Habitats remarquables

- Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles
- Landes sèches atlantiques à bruyères et ajoncs
- Végétations des tourbières hautes actives
- Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun

## Flore remarquable

- Droséra intermédiaire PN
- Droséra à feuilles rondes PN
- Narthécie des marais PR
- Parnassie des marais
- Gentiane des marais
- Sphaignes - PE

## Faune remarquable

- Petit Rhinolophe PN/PE
- Barbastelle d'Europe PN/PE
- Genette commune PN/PE
- Pic noir PN/PE
- Martin-pêcheur d'Europe PN/PE
- Bondrée apivore PN/PE
- Lézard vivipare PN
- Grenouille agile PN/PE
- Lucane cerf-volant PE
- Agrion de Mercure PN/PE

PN : Protection Nationale  
 PR : Protection Régionale  
 PE : Protection Européenne

**Localisation :** Nord-Est des Pyrénées-Atlantiques, 30 km à l'Est de Pau

**Commune :** Ger (64530)

**Superficie :** 41 ha dont 35,9 ha en maîtrise d'usage CEN-NA

**Altitude :** 340 à 385 m

**Type de milieux :** Landes humides, landes sèches, prairies humides, chênaies acidiphiles, boisements alluviaux

**Maîtrise foncière :** CEN-NA et ONF (co-gestionnaires par convention) / commune de Ger (propriétaire) / CCNEB (maître d'ouvrage)

## Une mosaïque d'habitats



Vue du site depuis la plateforme d'observation

Autrefois recouvert de landes humides et non cultivées, le plateau de Ger est aujourd'hui dominé par la culture du maïs. Le vallon du Manas, appartenant à la commune de Ger, a échappé à ce développement et abrite une grande variété de milieux. 25 habitats naturels et semi-naturels ont été identifiés, dont 9 habitats d'intérêt communautaire. Les milieux humides, en particulier les landes paratourbeuses, constituent le

principal enjeu de conservation et sont réparties le long du ruisseau du Lombré. Elles possèdent une végétation typique et accueillent de nombreuses espèces rares et protégées, comme la Narthécie des marais, les Droséras et les Sphaignes (171 espèces recensées au total). A cette richesse végétale s'ajoute un patrimoine faunistique tout aussi diversifié avec la présence d'un grand nombre d'insectes, dont 40 espèces de papillons et 20 espèces de libellules.

Le site possède également un réseau de landes et pelouses sèches, qui abritent plus de 50 espèces d'oiseaux, dont le Pic noir et le Martin-pêcheur d'Europe. Les milieux ouverts servent en effet de territoire de chasse pour les rapaces, tandis



Narthécie des marais

que les fourrés sont appréciés comme zones de refuge, de reproduction ou d'alimentation par les passereaux. Enfin, le vallon est situé au sein de la forêt communale de Ger, gérée par l'Office National des Forêts (ONF), qui contient plusieurs vieux boisements. Ces milieux constituent des habitats de prédilection pour les coléoptères saproxyliques, tels que le Lucane cerf-volant, et certaines chauves-souris comme la Barbastelle d'Europe.

# Une démarche partagée

## Objectifs de gestion

- Restaurer et conserver les milieux humides
- Développer et entretenir la mosaïque d'habitats
- Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel
- Assurer un bon ancrage territorial et une gestion pérenne du site
- Créer un lieu de sensibilisation pour le grand public et les écoles

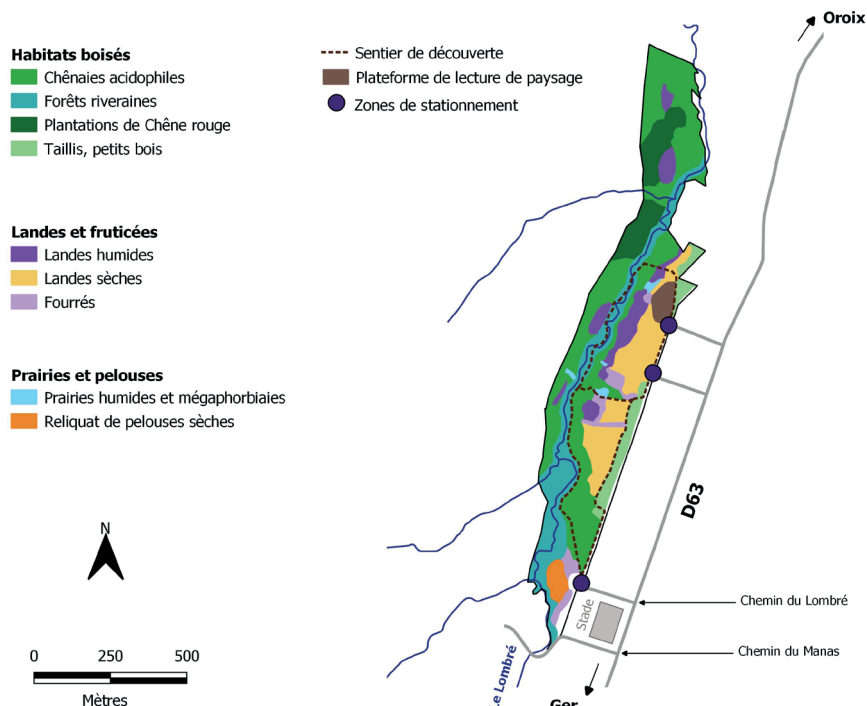
Le site du Manas a été identifié dès 1998 par le CEN lors de l'étude des micro-zones humides des Pyrénées-Atlantiques. Il a été classé comme site prioritaire et d'intérêt régional pour sa richesse et sa diversité en habitats naturels, la présence d'espèces protégées, l'originalité et la rareté de son paysage et l'importance de ses rôles écologiques et hydrauliques. Néanmoins, une ancienne décharge sauvage présente à proximité impactait son fonctionnement et détériorait le paysage.



Travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge

En septembre 2017, la commune de Ger a été mise en demeure par le Préfet de procéder à la reconquête de ce site. La Communauté de Communes du Nord-Est-Béarn (CCNEB) a donc lancé un programme de résorption de 15 anciennes zones polluées identifiées sur son territoire et relevant de l'intérêt général. Sur le site du Manas, ce projet se traduit en deux étapes :

- 2019-2020 : Travaux de résorption de la zone polluée et élaboration d'un plan de valorisation (mise en place d'aménagements d'accueil : plateforme d'observation, accès véhicules, sentier sur pilotis, abris en cas d'intempéries, panneaux pédagogiques ...).
- 2020-2024 : Plan de gestion pluriannuel afin de préserver la fonctionnalité écologique et les richesses floristiques et faunistiques du site. Les actions envisagées se feront de manière concertée entre les acteurs du territoire (commune, CCNEB, CEN Nouvelle-Aquitaine, ONF, ...).



## Contacts

CEN Nouvelle-Aquitaine - Billère : 05 59 04 49 11  
antenne64.bearn@cen-na.org  
CCNEB - siège Morlaàs : 05 59 33 46 10  
contact@cc-nordestbearn.fr

## Accueil / Visites

Visite libre  
Sentier pédagogique  
Animations sur demande

[www.cen-nouvelle-aquitaine.org](http://www.cen-nouvelle-aquitaine.org)  
[www.cc-nordestbearn.fr](http://www.cc-nordestbearn.fr)

